



Signataire : Christo Ivanov

Date de dépôt : 24 février 2023

Question écrite urgente

Règlements de comptes mafieux dans nos écoles : la violence franchit un nouveau cap !

Nos écoles sont en principe des lieux d'apprentissage où est dispensée à tous nos jeunes une formation de qualité en vue de favoriser leur développement harmonieux. Ces sanctuaires destinés à la transmission des connaissances subissent, on le sait, des événements regrettables incompatibles avec la mission de l'école. Des actes de violence s'y produisent, des propos discriminatoires ou sexistes y sont tenus et des actes d'extorsion y sont commis.

Nous apprenons qu'un nouveau stade dans la violence a été franchi à l'Ecole de culture générale (ECG) Jean-Piaget. D'après la « Tribune de Genève », plusieurs personnes encagoulées, armées de couteaux, de marteaux et munies de gaz lacrymogènes, ont tabassé deux élèves de l'établissement.

Ces interventions furtives et cagoulées ne sont pas sans rappeler les règlements de comptes dans le milieu de la drogue, qui, bien que relativement rares chez nous, sont hélas fréquents dans des villes du sud de la France ou de l'Italie où ils prennent généralement des tournures dramatiques.

Mes questions sont les suivantes :

- 1) *Qu'est-ce qui est fait pour protéger les élèves face à des règlements de comptes de type mafieux dans ou aux abords des établissements du secondaire II ?***
- 2) *Le recours à la vidéosurveillance est-il envisagé dans et aux abords des établissements du secondaire II ?***

Je remercie le Conseil d'Etat de ses réponses.